

Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2021

RAPPORT SUR LE FONCIER PUBLIC MOBILISE POUR L'INVESTISSEMENT

RAPPORT SUR LE FONCIER PUBLIC MOBILISE POUR L'INVESTISSEMENT

Sommaire

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	2
I. Mobilisation du foncier au profit de l'Investissement (Hors plan Maroc vert)	2
1. Données globales	2
2. Ventilation par Régime	2
2.1 Régime Conventionné	3
2.2 Gestion Déconcentrée	4
2.3 Régime Non-Conventionné	6
3. Ventilation par Secteur d'Activité	6
3.1 Secteur de l'Energie	8
32 Secteur du Tourisme	8
33 Secteur de l'Industrie	9
34 Secteur de l'Habitat	10
35 Secteur de l'Agro-Industrie	12
36 Secteur de l'Enseignement et de la Formation 4. Ventilation par Région	13
4.1 Laâyoune- Sakia El Hamra : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie	14
4.2 Casablanca-Settat : Une mobilisation du foncier au profit de secteur du Tourisme	15
4.3 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie	16
4.4 Dakhla- Oued Eddahab : Une mobilisation du foncier au profit de secteur de l'Habitat	16
4.5 Souss-Massa : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie	17
4.6 Guelmim-Oued Noun : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie	17
4.7 Marrakech-Safi : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie	18
4.8 Fès-Meknès : Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat	18
4.9 Béni Mellal -Khénifra : Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat	19
4.10 Rabat-Salé-Kenitra : Une mobilisation du foncier au profit du secteur du Tourisme	19
II. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert	20
1. Données globales	20
2. Déclinaison Régionale	21
2.1 Rabat-Salé-Kenitra (Arboriculture Fruitière)	21
2.2 Marrakech-Safi (Oléiculture et Arboriculture Fruitière)	22
2.3 Souss-Massa (Arboriculture Fruitière)	22
2.4 Béni Mellal-Khénifra (Arboriculture Fruitière)	23
2.5 Fès-Meknès (Elevage)	23
2.6 L'Oriental (Arboriculture Fruitière)	24
2.7 Casablanca-Settat (Elevage)	25
3. Ventilation par Filière	25
3.1 Arboriculture Fruitière	26
3.2 Oléiculture	27
3.3 Flevage	28

CHAPITRE II: MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DU 1er SEMESTRE 2020	30
I. Mobilisation du foncier au profit de l'investissement (Hors Plan Maroc Vert)	30
1. Données globales	31
2. Ventilation par Secteur d'Activité	31
2.1 Secteur de l'Energie	33
2.2 Secteur de l'Agro-Industrie	34
2.3 Secteur de l'Habitat	35
2.4 Secteur de l'Industrie	36
2.5 Secteur du Tourisme	36
2.6 Secteur des Services	37
3. Déclinaison Régionale	38
3.1 Dakhla- Oued Eddahab : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie	40
3.2 Rabat-Salé-Kenitra : Une mobilisation en appui au secteur de l'Habitat	41
3.3 Souss-Massa : Une mobilisation du foncier en faveur au secteur de l'Industrie	41
3.4 Laâyoune- Sakia El Hamra : Une mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Habitat, des Services et de l'Industie	42
3.5 Fès-Meknès : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Habitat	43
3.6 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat	43
II. Mobilisation du foncier en appui au Plan Maroc Vert	44
1. Données globales	44
2. Déclinaison Régionale	44
2.1 Rabat-Salé-Kenitra (Arboriculture Fruitière)	45
2.2 Béni Mellal-Khénifra (Oléiculture)	45
2.3 L'Oriental (Oléiculture et Elevage)	45
2.4 Fès-Meknès (Elevage)	45
2.5 Casablanca-Settat (production animale)	46
3. Ventilation par Filière	46
3.1 Arboriculture Fruitière	47
3.2 Oléiculture	47
3.3 Production animale	47
ANNEXES	48
LISTE DES ARDEVIATIONS	52

INTRODUCTION

Le Domaine Privé de l'Etat (DPE) est constitué de l'ensemble des biens et droits, à caractère immobilier ou mobilier, qui ne relève ni du Domaine Public ni du Domaine Forestier.

Forte de sa longue expérience en matière de la gestion foncière, la Direction des Domaines de l'Etat contribue activement au développement socio-économique du pays. Elle vise, à travers la mobilisation du foncier privé de l'Etat, les objectifs suivants :

- > Donner une impulsion aux politiques d'investissement productifs et aux programmes majeurs de l'Etat;
- Contribuer au développement des équipements publics et des services sociaux;
- > Accompagner la réalisation des projets de l'Habitat Social et le recasement des bidonvilles.

A partir de 2002, date de la déconcentration de l'investissement et la création des Centres Régionaux d'Investissement, le patrimoine foncier de l'Etat a été fortement sollicité pour venir en support au développement de l'investissement privé, des grands chantiers et des différents plans sectoriels créateurs des richesses et des emplois.

Depuis, le foncier de l'Etat (Domaine Privé) constitue un levier pour le soutien et la promotion des investissements productifs. En effet, sur la période 2002-2019, la Direction des Domaines de l'Etat a mobilisé (hors plan Maroc Vert) près de 112.324 Ha couvrant l'essentiel des chantiers de mise à niveau des infrastructures de base (Tanger Med, villes nouvelles,....) et des grands projets de développement (Plan Emergence, Plan Azur, Plan Biladi, Vision 2020) pour un investissement global projeté de l'ordre de 347 MMdh et la création de 302.120 emplois escomptés.

Aussi, l'année 2019 a été marquée par l'adoption de la Loi n° 47.18, promulguée par le Dahir n° 1-19-18 du 13 Février 2019, relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement(CRUI) visant notamment à redynamiser le rôle joué par les CRI en matière de promotion des investissements.

La Direction des Domaines de l'Etat (DDE) vise, à travers ce rapport, à présenter le bilan de la mobilisation, pour investissement, du patrimoine foncier de l'Etat au titre des exercices 2019 et 2020 (1er semestre).

CHAPITRE I: MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PLAN MAROC VERT)

La mobilisation du DPE est effectuée conformément aux dispositions de l'article 82 du décret Royal du 21 avril 1967 portant règlement général de comptabilité publique, tel qu'il a été complété et modifié, par le biais de :

- Arrêtés des Walis de Région pour la réalisation des projets d'investissement situés dans leur ressort territorial et dont le montant d'investissement est inférieur à 200 Mdh;
- Arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances pour la réalisation des projets dont l'investissement est supérieur ou égal à 200 Mdh.

1. Données globales

202 projets ayant pour support un foncier domanial ont été approuvés au titre de l'exercice 2019, pour une superficie globale de 10.176 Ha, un investissement projeté de 15.082 Mdh et permettant la création de 19.785 emplois escomptés.

	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Année 2019	202	10.176ha 89a 33ca	15 082 644 040	19.785

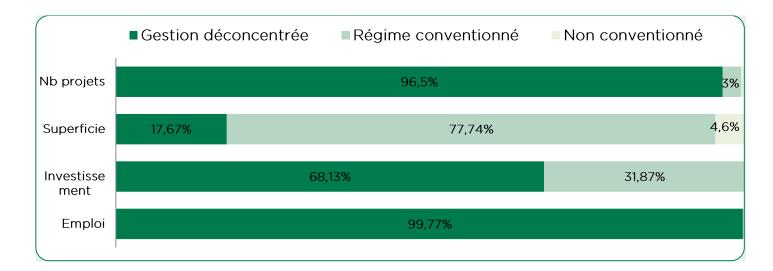
2. Ventilation par Régime

- ➤ 96% des projets approuvés dans le cadre de la Gestion Déconcentrée des Investissements, concentrant plus de 17% de la superficie globale mobilisée, devant drainer un investissement projeté de l'ordre de 10.276 Mdh et générer la création de 19.740 emplois escomptés.
- > 3% des projets d'investissement, approuvés dans le cadre du Régime Conventionné, profitant d'environ 78% de la superficie globale mobilisée (7.911 ha), devant drainer un investissement projeté de l'ordre de 4.806 Mdh.
- > Un seul dossier d'investissement examiné dans le cadre du régime Non Conventionné, profitant de 4,5% de la superficie globale mobilisée. Il s'agit du

projet de la Cité Mohammed VI Tanger Tech au profit de la Société d'Aménagement Tanger Tech « SA-TT ».

Mode	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion Déconcentrée	195	1.797ha 86a 19ca	10 276 194 040	19 740
Régime Conventionné (*)	6	7 .911ha 11a 82ca	4 806 450 000	45
Non Conventionné	1	467ha 91a 32ca		
Total général	202	10.176ha 89a 33ca	15 082 644 040	19 785

(*) Un projet dans le secteur de l'Energie porté par la Sté EEM, pour la réalisation du Parc éolien d'Aftissat II sur une superficie de 7704 Ha, a été agréé par le CRI de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Le projet de convention d'investissement est en cours de signature entre la Sté et le Gouvernement après son approbation par le CTPS de la Commission des Investissement.



2.1 Régime Conventionné

Dans le cadre du régime conventionné, le Gouvernement a poursuivi l'examen et l'approbation des projets de conventions et d'avenants devant être conclus avec des investisseurs marocains et étrangers.

Ces conventions d'investissements octroient un certain nombre d'avantages et d'exonérations sur les plans fiscal et douanier, ainsi que le bénéfice de la contribution de l'Etat aux coûts d'infrastructures externes, de la formation professionnelle et d'acquisition des terrains, en application de la Loi-Cadre n°18-95 formant Charte de l'Investissement et de l'article 7.1 de la Loi de Finances pour l'exercice budgétaire 1998-1999 tel qu'il a été modifié.

Six conventions d'investissement, approuvées par la Commission Interministérielle, au titre de l'exercice 2019, ont été signées permettant la réalisation des projets dans divers secteurs d'activité portant sur une superficie totale de 7.911 Ha et devant drainer un investissement global de l'ordre de 4.806 Mdh.

Secteur d'activité	Localité	Projet	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)
	Casablanca-Settat	Développement du parc industriel pilote à Sahel Lakhyayta	60ha 00a 00ca	-
		Réhabilitation et extension du parc industriel de Bouznika Cherrate	29ha 22a 50ca	-
Industrie		Réhabilitation et extension du parc industriel Had Soualem	51ha 00a 00ca	-
	Souss-Massa	Aménagement de la première tranche de la zone franche d'exportation Souss Massa	56ha 81a 33ca	237 450 000
Energie	Laâyoune- Sakia El Hamra	Parc éolien d'Aftissat II(*)	7704ha00a00ca	3 000 000 000
LOURISME		Projet touristique et résidentiel intégré	10ha07a99ca	1 569 000 000
	Total		7 911ha 11a 82ca	4 806 450 000

^(*) Ce projet porté par la Sté EEM a été agréé par le CRI de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Le projet de convention d'investissement est en cours de signature entre la Sté et le Gouvernement après son approbation par le CTPS de la Commission des Investissement.

2.2 Gestion Déconcentrée de l'Investissement

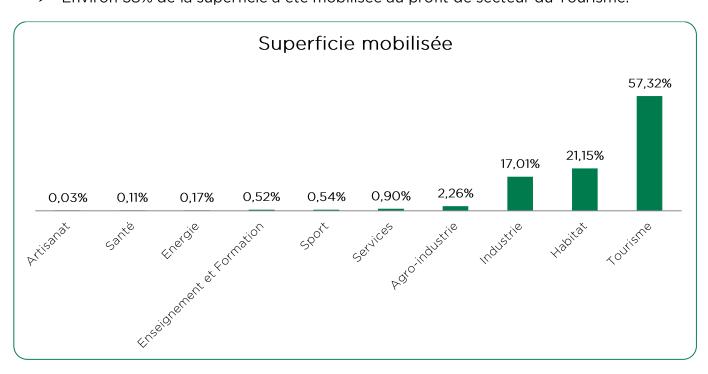
Dans le cadre du dispositif législatif et réglementaire relatif à la Gestion Déconcentrée de l'Investissement, les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) ont procédé, de concert avec les services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat, à l'examen de plusieurs projets d'investissement ayant pour support des terrains relevant du Domaine Privé de l'Etat, situés dans diverses Régions du Royaume.

A cet égard, 195 projets ont été agréés portant sur une superficie totale de 1.797 Ha, devant drainer un investissement global de l'ordre de 10,2 MMdh et permettant la création à terme de 19.740 emplois escomptés.

> Environ 57% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région de Casablanca-Settat.

Région	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Laâyoune- Sakia El Hamra	64	232ha 10a 80ca	1 085 270 000	3 535
Dakhla- Oued Eddahab	63	284ha 62a 17ca	579 990 000	1 082
Souss-Massa	14	74ha 04a 03ca	2 974 680 000	3 980
Casablanca-Settat	13	1.012ha 93a 47ca	3 632 864 801	2 301
Tanger- Tétouan-Al Hoceima	11	17ha 90a 35ca	709 800 000	510
Guelmim- Oued Noun	7	88ha 83a 68ca	3 69 455 887	490
Oriental	6	12ha 38a 85ca	158 637 000	501
Béni Mellal- Khénifra	5	14ha 15a 61ca	103 084 000	149
Fès- Meknès	5	15ha 49a 46ca	115 800 000	380
Rabat- Salé- Kenitra	4	3ha 93a 46ca	201 080 000	1 790
Marrakech-Safi	2	40ha 64a 30ca	336 472 352	5 000
Deraa- Tafilalet	1	80a 00ca	9 060 000	22
Total	195	1797ha 86a 19ca	10 276 194 040	19 740

> Environ 58% de la superficie a été mobilisée au profit de secteur du Tourisme.



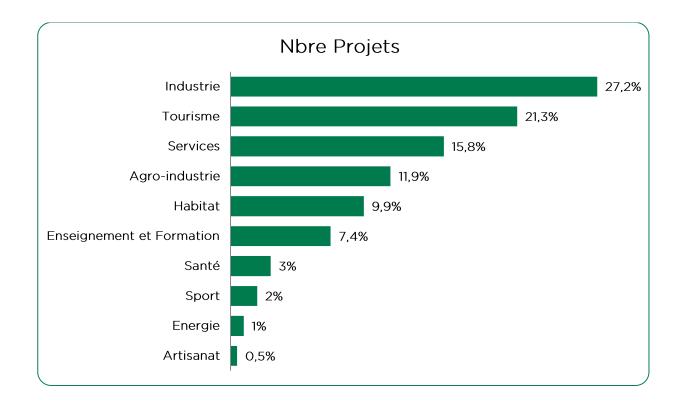
2.3 Régime Non-Conventionné

Un seul dossier d'investissement, examiné dans le cadre du régime Non-Conventionné, au titre de l'exercice 2019, portant sur la réalisation de la Cité Mohammed VI Tanger Tech par la Société d'Aménagement Tanger Tech « SA-TT ».

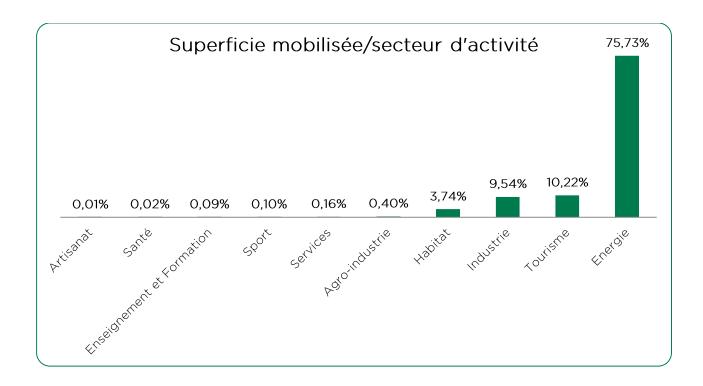
Secteur d'activité	Localité	Nbre projets	Superficie mobilisée
Industrie (Zone industrielle)	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1	467ha 91a 32ca
	Total	1	467ha 91a 32ca

3. Ventilation par Secteur d'Activité

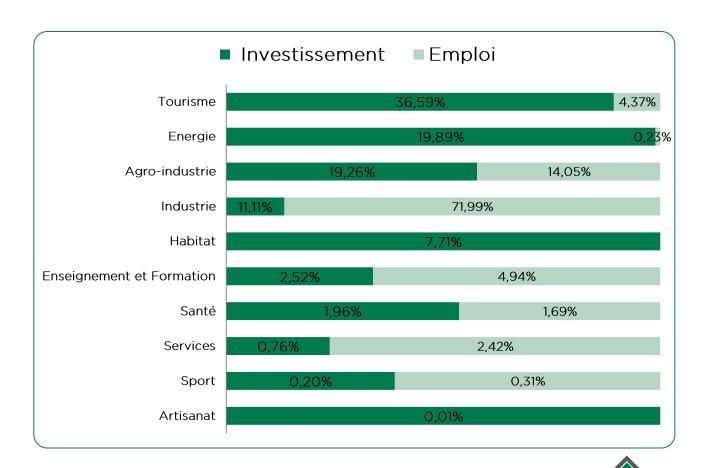
Au titre de l'exercice 2019, environ 77% des projets d'investissement sont concentrés au niveau de quatre secteurs d'activité (Industrie, Tourisme, Services et Agro-Industrie).



- Environ 86% de la superficie mobilisée est portée par deux secteurs de l'Energie et du Tourisme :
 - 7.707 Ha pour le secteur de l'Energie ;
 - 1.040 Ha pour le secteur du tourisme.



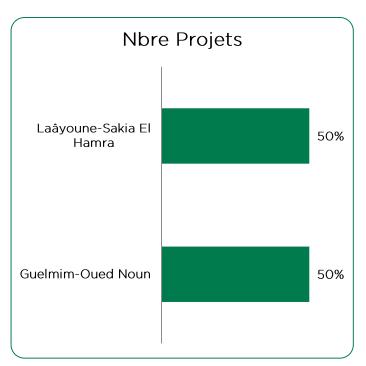
- > 87% de l'investissement est concentré au niveau des secteurs du Tourisme, de l'Energie, de l'Agro-Industrie et de l'Industrie ;
- > 87% des emplois sont concentrés au niveau des secteurs de l'Industrie et de l'Agro-Industrie.

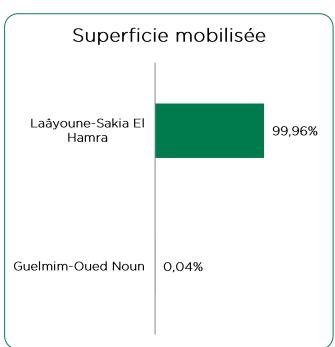


3.1 Secteur de l'Energie

Dans le cadre de la stratégie énergétique visant le développement des énergies renouvelables, 7.707 Ha ont été mobilisés (environ 76% de la superficie globale mobilisée au cours de l'année 2019), par voie de cession et/ou de location, pour appuyer le Programme National de l'efficacité Energétique et favoriser la diversification des sources d'énergie du pays.

La région de Laâyoune-Sakia El Hamra a bénéficié, à elle seule, de plus 99% de la superficie globale mobilisée au profit de ce secteur.



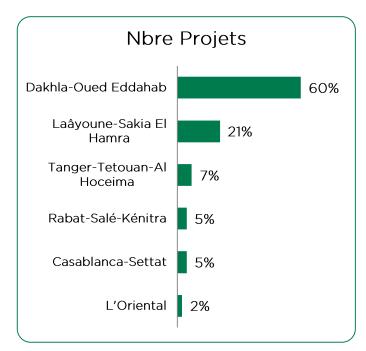


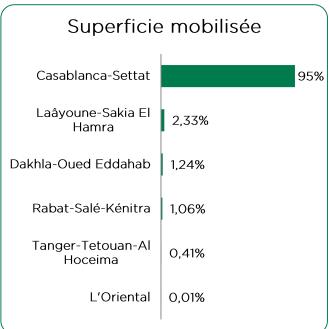
3.2 Secteur du Tourisme

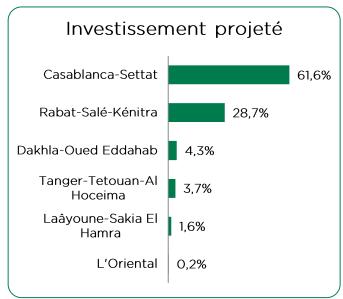
L'appui de l'Etat au profit de la stratégie sectorielle "Vision 2020" ambitionne de consolider le secteur du Tourisme dans son rôle considérable en matière de développement économique, social et culturel du Maroc.

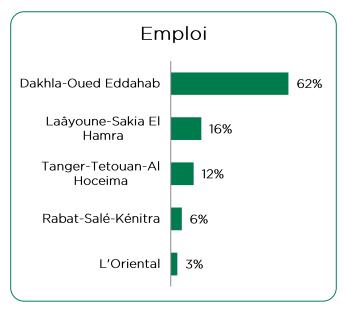
Au titre de l'année 2019, environ 1.040 Ha ont été mobilisés au profit du secteur du Tourisme pour la réalisation de 43 projets d'investissement devant drainer un investissement global de l'ordre de 5.519 Mdh et générer la création de 864 emplois escomptés.

95% de la superficie mobilisée est située au niveau de la Région de Casablanca-Settat.





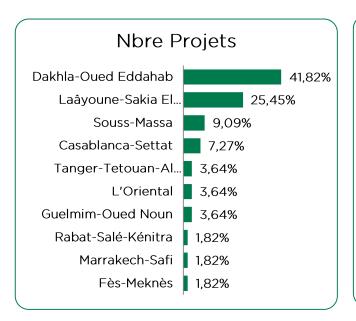


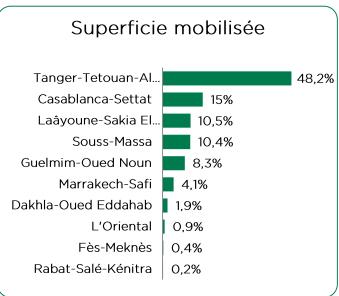


3.3 Secteur de l'Industrie

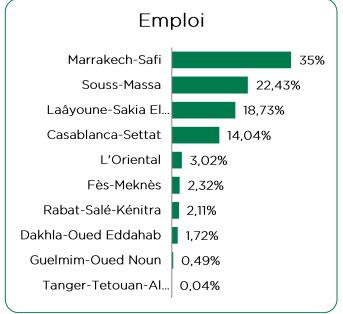
Dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisation du Programme National d'Accélération Industrielle 2014-2020, près de 970 Ha ont été mobilisés, au titre de l'année 2019, en vue de réaliser 55 projets pour un investissement global de 1.675 Mdh et permettant la création, à terme de 14.244 emplois escomptés.

67% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de deux Régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat).





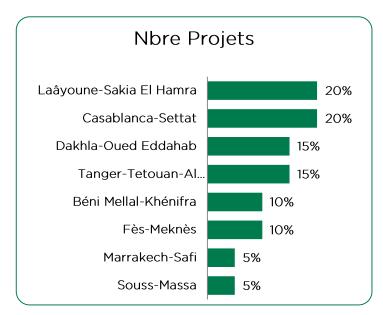


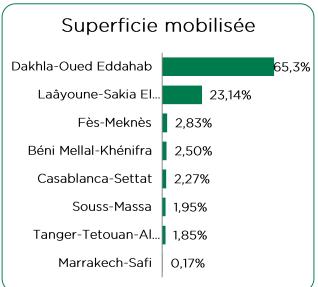


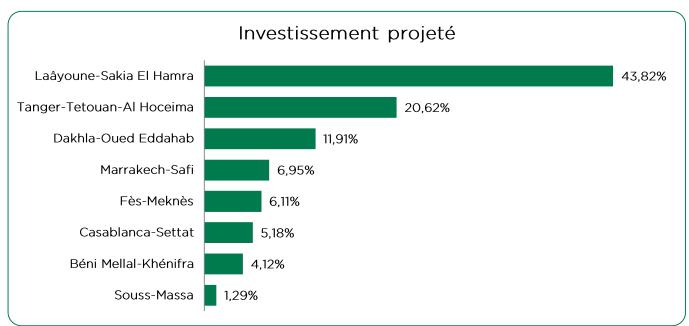
3.4 Secteur de l'Habitat

Le secteur de l'Habitat, principalement tiré par les programmes de recasement des bidonvilles et le développement de l'habitat économique et social, a bénéficié de 20 projets, au titre de l'année 2019, réalisés sur une superficie totale de l'ordre de 380 Ha, devant drainer un investissement global de l'ordre de 1.160 Mdh au cours de l'année 2019.

Les régions de Dakhla-Oued Eddahab et de Laâyoune-Sakia El Hamra concentrent 89% de la superficie globale mobilisée en 2019 au profit du secteur de l'Habitat.



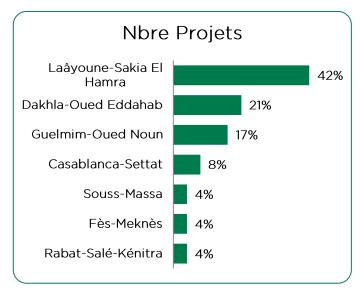


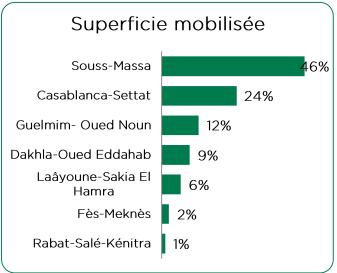


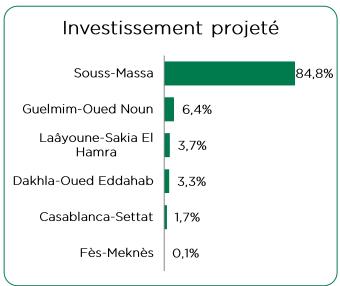
3.5 Secteur de l'Agro-Industrie

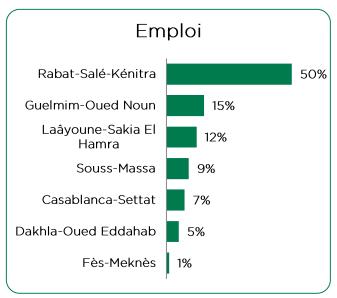
40 Ha ont été mobilisés, au titre de l'année 2019, au profit de secteur de l'Agro-industrie en vue de réaliser 24 projets pour un investissement global de l'ordre de 2.904 Mdh et permettant la création de 2.779 emplois escomptés.

Deux Régions (Souss-Massa et Casablanca-Settat) ont bénéficié d'environ 70% de la superficie mobilisée au profit de ce secteur.



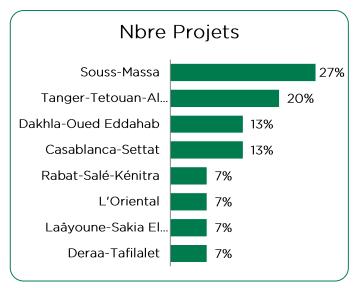


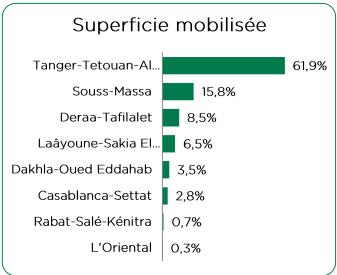


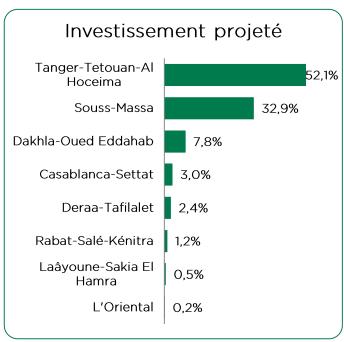


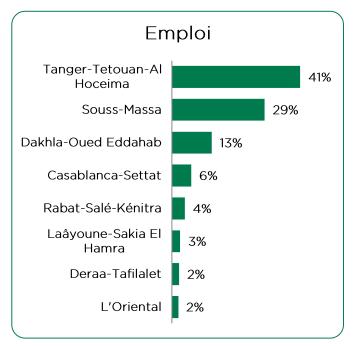
3.6 Secteur de l'Enseignement et de la Formation

9 Ha ont été mobilisés, au titre de l'année 2019, au profit du secteur de l'Enseignement et de la Formation en vue de réaliser 15 projets, pour un investissement global de l'ordre de 380 Mdh et générant la création de 978 emplois escomptés. Environ 62% de cette superficie est concentrée au niveau la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (5,8 Ha).



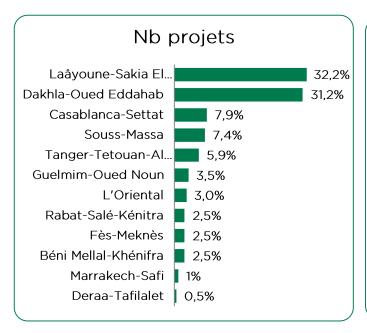


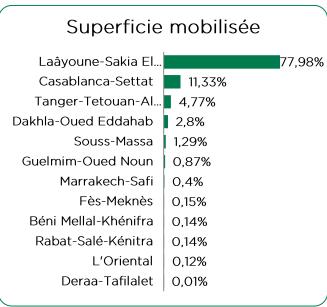


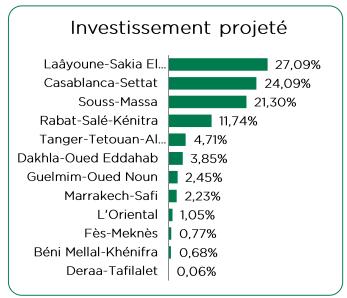


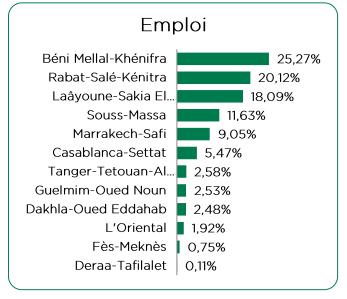
4. Ventilation par Région

Environ 78% de la superficie mobilisée, au cours de l'année 2019, est concentrée au niveau de la Région de Laâyoune- Sakia El Hamra.





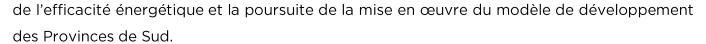


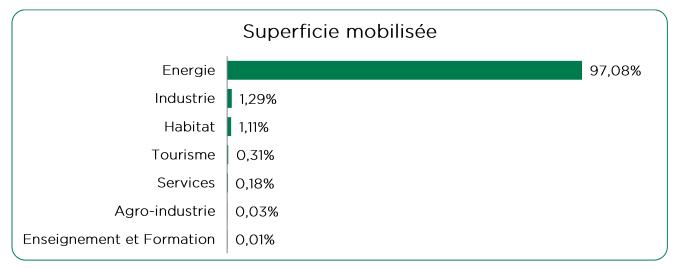


4.1 Laâyoune- Sakia El Hamra : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Energie

Près de 78% de la superficie mobilisée, au titre de l'année 2019, (7.936 Ha) est concentrée au niveau de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra pour la réalisation de 65 projets, devant drainer un investissement global de 4.085 Mdh et la création, à terme, de 3.580 emplois escomptés.

La mobilisation du foncier a particulièrement profité au secteur de l'Energie (environ 98% de la superficie mobilisée au profit de cette Région) et ce dans le cadre de la stratégie nationale

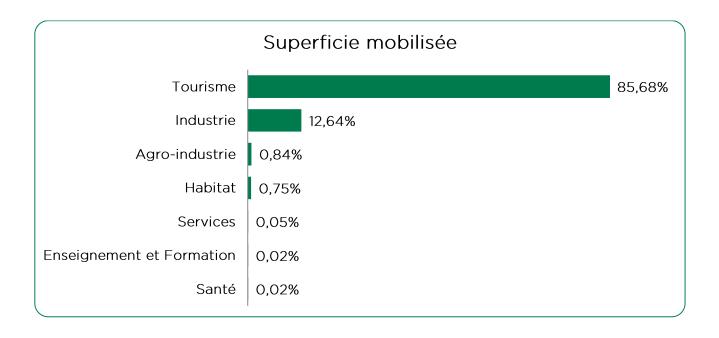




4.2 Casablanca-Settat : Une mobilisation du foncier au profit de secteur du Tourisme

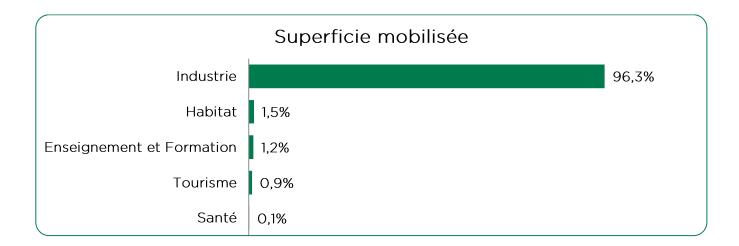
Cette Région a bénéficié, au titre de l'année 2019, de la mobilisation d'une superficie globale d'environ 1.153 Ha (soit presque 12% de la superficie globale mobilisée) pour la réalisation de 16 projets devant drainer un investissement global de l'ordre de 3.632 Mdh et générer la création, à terme, de 2.301 emplois escomptés.

Le secteur du Tourisme profite, à lui seul, de plus de 86% de la superficie mobilisée (soit 988 Ha) pour la réalisation de deux projets d'investissement (complexe résidentiel et golfique) à Sidi Rahal Chatai et à Sahel Oueld Hriz à Settat.



4.3 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie.

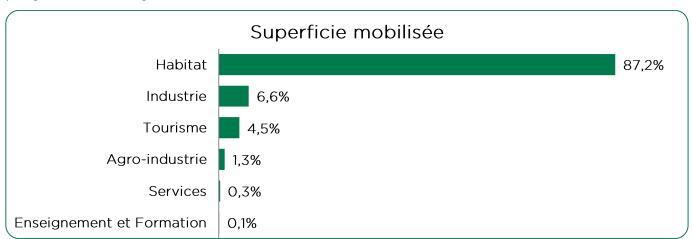
La Région de Tanger-Tétouan a bénéficié de la mobilisation d'une superficie totale de 486 Ha, au titre de l'année 2019, en vue de réaliser 12 projets, devant drainer un investissement global de l'ordre de 709,8 Mdh et générer la création, à terme, de 510 emplois escomptés. Le secteur de l'Industrie profite, à lui seul, d'environ 97% de la superficie mobilisée (soit environ 468 Ha) qui concerne, essentiellement, un dossier approuvé dans le cadre du régime Non-Conventionné. Il s'agit de la 1ère phase du projet de la Cité Mohammed VI Tanger Tech au profit de la société d'aménagement Tanger Tech « SA-TT ».



4.4 Dakhla-Oued Eddahab: Une mobilisation du foncier au profit de secteur de l'Habitat

Au titre de l'année 2019, cette Région a profité de la mobilisation d'une superficie globale de 284 Ha en vue de réaliser 63 projets, devant drainer un investissement de l'ordre de 579 Mdh et générer la création, à terme, de 1.082 emplois escomptés.

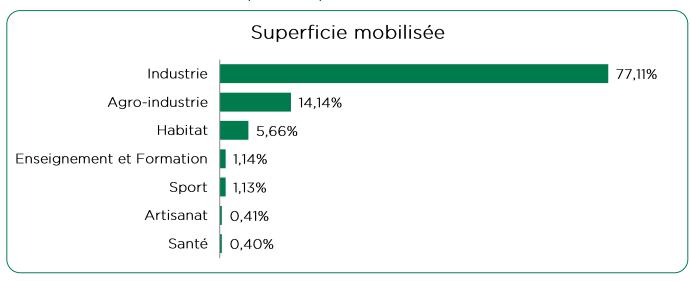
Le secteur de l'Habitat s'accapare 87% de la superficie mobilisée, dédié essentiellement aux programmes de logements sociaux.



4.5 Souss-Massa : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie

Cette région a bénéficié, au titre de l'année 2019, de la mobilisation d'une superficie de 130 Ha pour la réalisation de 15 projets, devant drainer un investissement global de l'ordre de 3.212 Mdh et permettant la création, à terme, de 3.980 emplois escomptés.

Le secteur de l'Industrie concentre 77% de la superficie mobilisée au profit de cette Région traduisant, ainsi, l'effort consenti par l'Etat pour soutenir ce secteur.



4.6 Guelmim-Oued Noun : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie

Au titre de l'année 2019, la Région de Guelmim-Oued Noun a bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale de 88 Ha, en vue de réaliser 7 projets, pour un investissement de l'ordre de 369 Mdh et générer la création, à terme, de 490 emplois escomptés.

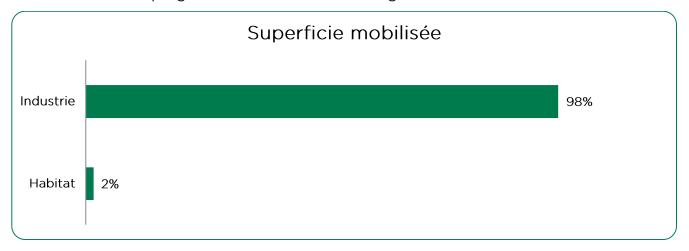
Cet effort témoigne de l'intérêt de l'Etat pour soutenir le secteur de l'Industrie (91% de la superficie mobilisée).



4.7 Marrakech-Safi: Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Industrie

Cette Région a bénéficié de la mobilisation d'une superficie total de 40 Ha en vue de réaliser deux projets, devant drainer un investissement global de l'ordre de 336 Mdh et générer la création, à terme, de 5000 emplois escomptés.

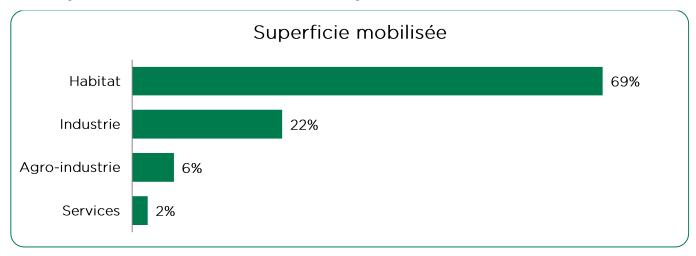
La région a bénéficié d'une part importante des cessions pour le compte du secteur de l'Industrie (98%), le reliquat des mobilisations concerne le secteur de l'Habitat dédié essentiellement au programme de réalisation des logements sociaux.



4.8 Fès-Meknès : Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat

Au titre de l'année 2019, cette mobilisation a porté sur 15 Ha, au profit de 5 projets pour un investissement projeté de l'ordre de 115,8 Mdh et la création, à terme, de 380 emplois escomptés.

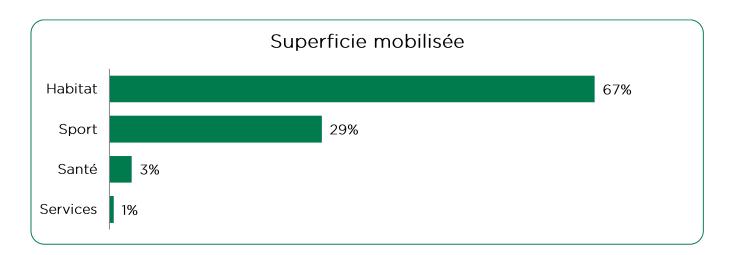
L'appui a été particulièrement apporté au secteur de l'Habitat pour le recasement des bidonvilles pour une superficie de 10,7 Ha (69% de la superficie globale mobilisée au niveau de la région Fès-Meknès) et un investissement global de l'ordre de 71 Mdh.



4.9 Béni Mellal-Khénifra: Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat

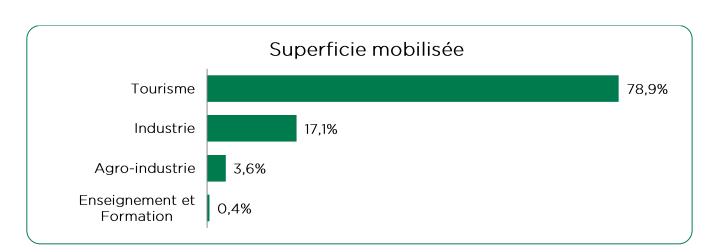
La Région de Béni Mellal-Khénifra a bénéficié, au titre de l'année 2019, de la mobilisation d'une superficie globale de 14 Ha, en vue de réaliser 5 projets, pour un investissement total de l'ordre de 103 Mdh.

L'appui a été particulièrement apporté au secteur de l'Habitat pour le recasement des bidonvilles pour une superficie de 9 Ha (67% de la superficie globale mobilisée au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra) et un investissement global de l'ordre de 48 Mdh.



4.10 Rabat-Salé-Kenitra : Une mobilisation du foncier au profit du secteur du Tourisme

La Région de Rabat-Salé-Kénitra a profité, au titre de l'année 2019, de 5 projets d'investissements, relatifs essentiellement au secteur du Tourisme, pour une superficie globale d'environ 14 Ha, devant drainer un investissement global de l'ordre de 1.770 Mdh et générer la création, à terme, de 1.790 emplois escomptés.



II. MOBILISATION DU FONCIER EN APPUI AU PLAN MAROC VERT

Dans le cadre du partenariat public-privé autour des terres agricoles de l'Etat, et à l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat marocain a mobilisé à partir de 2004 des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé.

L'objectif assigné à ce partenariat vise :

- La promotion de l'investissement dans le secteur agricole;
- La mise à niveau des principales filières agricoles (arboriculture fruitière, agriculture maraichère, élevage, viticulture, oléiculture ...).

Dans ce cadre, l'approche retenue en la matière consiste en la mise à disposition des investisseurs des terrains agricoles dans le cadre de la location longue durée en vue de permettre une rentabilité significative des projets.

L'attribution des terres agricoles aux opérateurs privés, est opérée conformément aux dispositions de la circulaire N°2/2007 du 29 Janvier 2007 du Premier Ministre relative aux modalités de location des terres agricoles relevant du Domaine Privé de l'Etat, ainsi que du règlement général de la commission interministérielle chargée du partenariat public-privé autour des terres agricoles du Domaine Privé de l'Etat.

1. Données globales

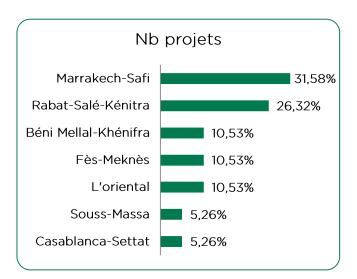
Au titre de l'année 2019, dix-neuf conventions ont été signées dans le cadre du partenariat agricole, suite aux appels d'offres lancés à cet effet, portant sur une superficie de 1.457 Ha, un investissement global de 207 Mdh et la création, à terme, de 554 emplois escomptés.

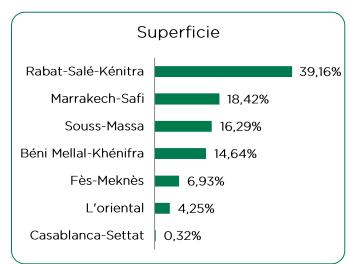
Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Rabat-Salé-Kenitra	5	570ha 82a 15ca	73 930 348	208
Marrakech-Safi	6	268ha 45a 38ca	55 886 230	199
Souss-Massa	1	237ha 44a 00ca	48 037 280	8
Béni Mellal-Khénifra	2	213ha 33a 54ca	11 540 000	88
Fès-Meknès	2	100ha 98a 81ca	5 603 000	15
L'Oriental	2	61ha 95a 91ca	8 301 200	27
Casablanca-Settat	1	04ha 62a 80ca	4 272 500	9
Total général	19	1457ha 62a 59ca	207 570 558	554

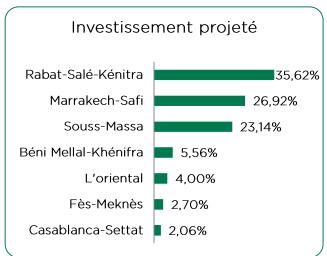
2. Déclinaison Régionale

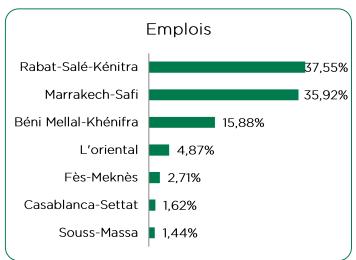
La répartition régionale des conventions signées fait ressortir que 89% des projets sont concentrés au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra, de Marrakech-Safi, de Souss-Massa et de Béni Mellal-Khénifra, pour une superficie de globale de l'ordre de 1.290 Ha.

Environ 58% de la superficie globale mobilisée au profit de deux régions (Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi).







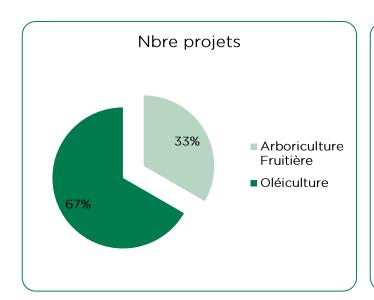


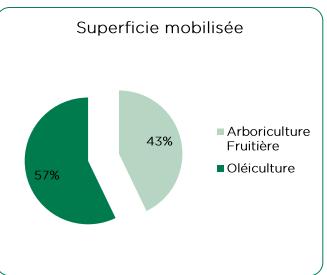
2.1 Rabat-Salé-Kenitra (Arboriculture Fruitière)

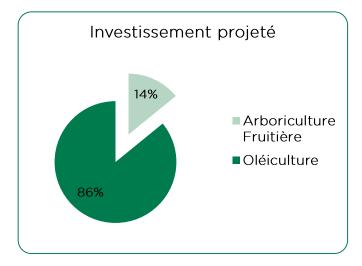
Au titre de l'année 2019, Cette région a profité de 5 projets pour une superficie globale d'environ 570 Ha, affectée totalement à l'Arboriculture Fruitière pour un investissement projeté de l'ordre de 73,9 Mdh et permettant la création, à terme, de 208 emplois escomptés.

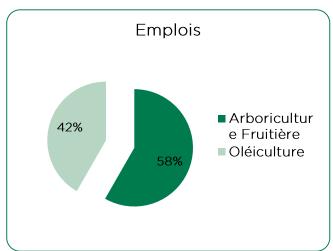
2.2 Marrakech-Safi (Oléiculture et Arboriculture Fruitière)

La région de Marrakech-Safi a bénéficié, pour sa part, au titre de l'année 2019, de six projets pour une superficie globale d'environ 268 Ha, dédiées essentiellement à l'Oléiculture et l'Arboriculture Fruitière pour un investissement projeté de l'ordre de 55 Mdh, avec une création escomptée de 199 emplois.







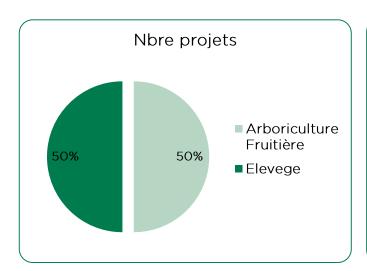


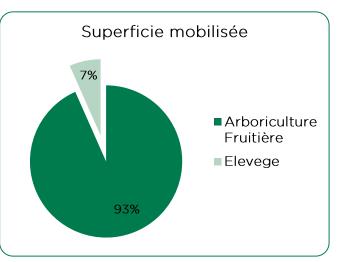
2.3 Souss-Massa (Arboriculture Fruitière)

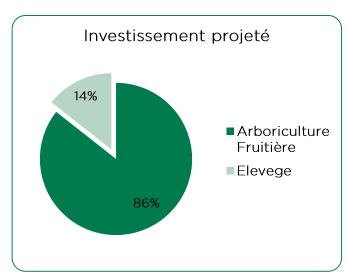
La région de Souss-Massa a profité, au titre de l'année 2019, d'un seul projet pour une superficie globale de 237,4 Ha consacrée entièrement à l'Arboriculture Fruitière, pour un investissement projeté de l'ordre de 48,03 Mdh permettant la création de 8 emplois escomptés.

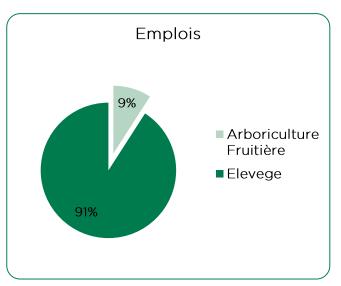
2.4 Béni Mellal-Khénifra (Arboriculture Fruitière)

La région de Béni Mellal-Khénifra a profité de deux projets, au titre de l'année 2019, portant essentiellement sur l'Arboriculture Fruitière, pour une superficie d'environ 213 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 11 Mdh et permettant la création, à terme, de 88 emplois escomptés.



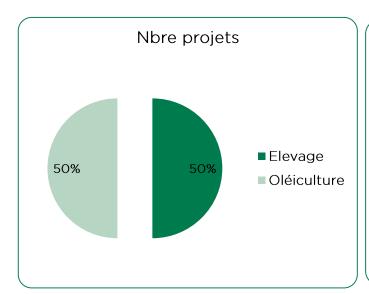


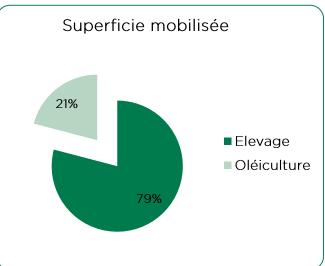


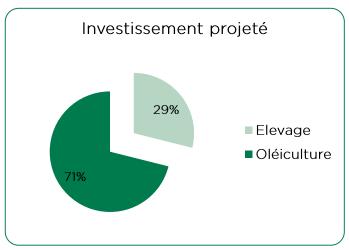


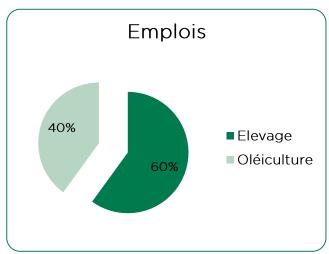
2.5 Fès-Meknès (Elevage)

Au titre de l'année 2019, cette région a bénéficié de deux projets d'investissement dans les filières de l'Oléiculture et l'Elevage, pour une superficie d'environ 101 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 5 Mdh et permettant la génération de 15 emplois escomptés.



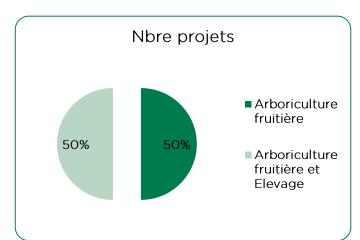


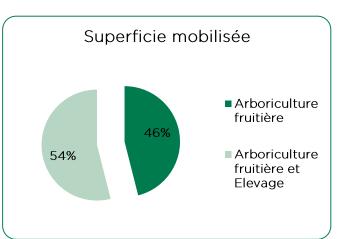


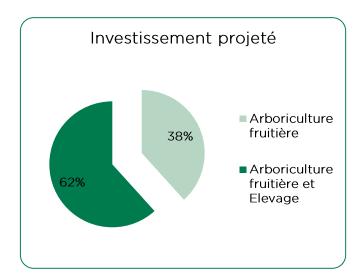


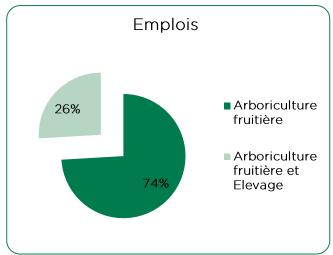
2.6 L'Oriental (Arboriculture Fruitière)

Au cours de l'année 2019, la région de l'Oriental a profité de deux projets pour une superficie de 62 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 8 Mdh et permettant la création de 27 emplois escomptés. La principale filière bénéficiaire concerne l'Arboriculture Fruitière.







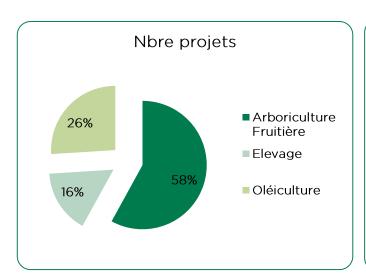


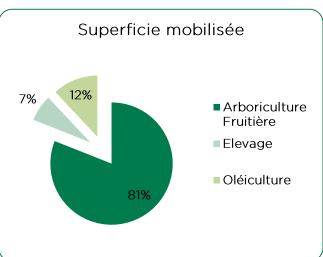
2.7 Casablanca-Settat (Elevage)

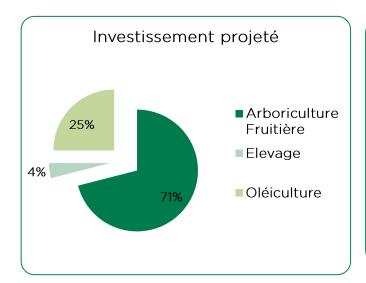
Au titre de l'année 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, cette région a bénéficié d'un seul projet d'investissement dans la filière de l'élevage", pour une superficie d'environ 5 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 4 Mdh et permettant la création de 9 emplois escomptés.

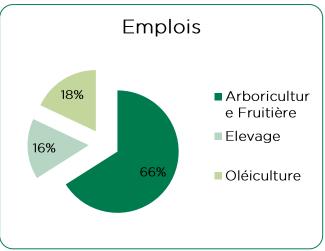
3. Ventilation par Filière

Au titre de l'année 2019, deux filières concentrent 93% de la superficie globale mobilisée (Environ 1.358Ha). Il s'agit de l'Arboriculture Fruitière et l'Oléiculture.



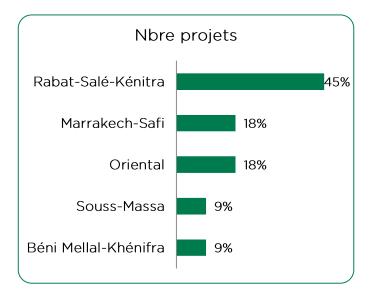


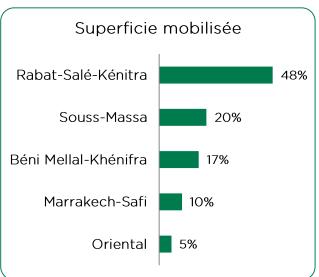


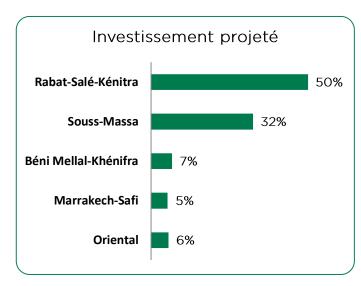


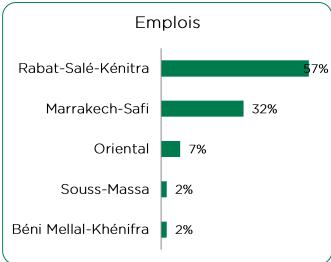
3.1 Arboriculture Fruitière

Au cours de l'année 2019, l'Etat (DPE) a mobilisé environ 1184 Ha au profit de onze projets dans la filière de l'Arboriculture fruitière (soit 81% de la superficie globale), pour un investissement de l'ordre de 148 Mdh devant générer la création de 367 emplois escomptés. Les régions de Rabat-Salé-Kenitra, Souss -Massa et Béni Mellal-Khénifra ont profité de sept projets pour une superficie de 1007 Ha (soit 85% de la superficie globale mobilisée au profit de cette filière), un investissement de l'ordre de 131 Mdh et générant la création de 224 emplois escomptés.





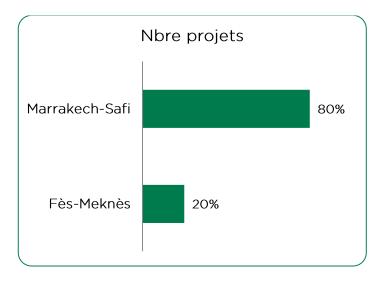


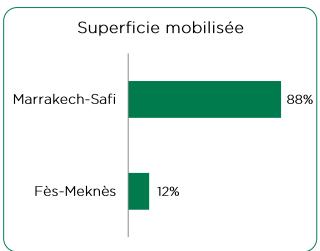


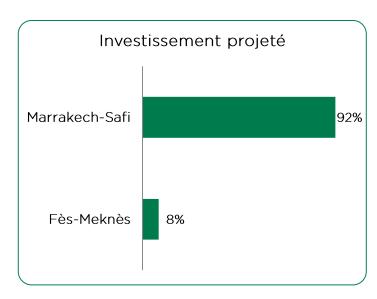
3.2 Oléiculture

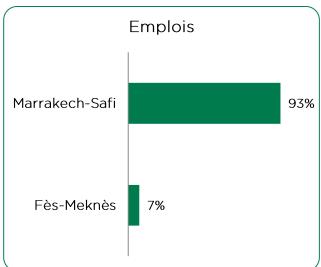
L'Etat (DPE) a mobilisé, au cours de l'année 2019, 174 Ha au profit de cinq projets dans la filière de l'Oléiculture (soit 12% de la superficie globale) pour un investissement global de l'ordre d'environ 52 Mdh et permettant la génération de 89 emplois escomptés.

La région de Marrakech-Safi a profité, seule, de quatre projets dédiés à cette filière, pour une superficie globale de 153,3 Ha, un investissement de l'ordre de 48 Mdh permettant la création de 83 emplois escomptés.





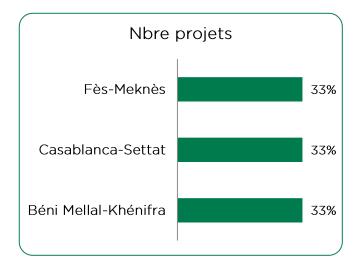


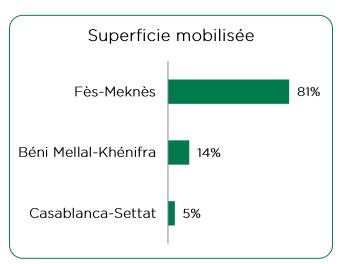


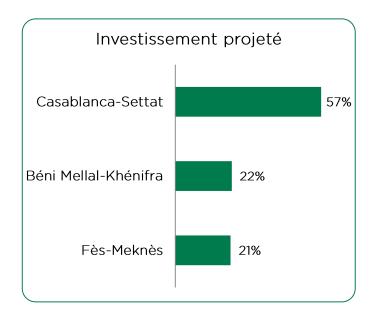
3.3 Elevage

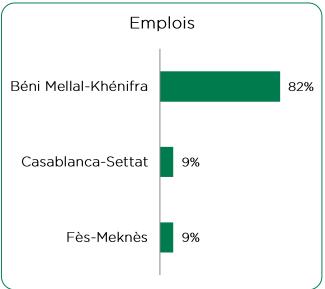
Au titre de l'année 2019, l'Etat (DPE) a mobilisé environ 98 Ha au profit de trois projets dans la filière de l'Elevage (soit 7% de la superficie globale), pour un investissement de l'ordre de 7,5 Mdh et favorisant la création de 98 emplois escomptés.

La région de Fès-Meknès a profité de 81% de la superficie mobilisée au profit de cette filière (soit 79 Ha), pour un investissement de l'ordre de 1,6 Mdh et permettant la création de 9 emplois escomptés.









CHAPITRE II: MOBILISATION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT AU TITRE DU 1^{er} SEMESTRE 2020

I. MOBILISATION DU FONCIER AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT (HORS PLAN MAROC VERT)

Conformément aux dispositions de la Loi n° 47.18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement, les CRI sont appelés à développer des plateformes électroniques dédiées à l'Investissement au niveau Régional, en vue de permettre aux investisseurs d'accéder aux données relatives à l'environnement régional de l'investissement, aux opportunités d'investissement dans la région, ainsi que les procédures à accomplir pour la réalisation de leurs projets avec un suivi de l'état d'avancement de leurs dossiers d'investissement.

La Commission Régionale Unifiée d'investissement est chargée, entre autres, de procéder, dans son ressort territorial, à une évaluation préalable des projets d'investissement qui lui sont soumis sur les plans économique, social, environnemental et urbanistique ainsi qu'en matière de création d'emplois et de statuer notamment :

- > Sur les demandes de cession ou de location portant sur les terrains relevant du Domaine Privé de l'Etat, y compris les terrains agricoles ou à vocation agricole et fixer la valeur vénale ou locative desdits terrains,
- > Sur les demandes d'autorisations de morcellement de terrains situés à l'intérieur d'un périmètre d'irrigation ou d'un périmètre de mise en valeur en bour pour la création ou l'extension d'entreprises non agricoles ;
- ➤ Et sur la réalisation des projets d'investissements dans une zone du littoral non couverte par des documents d'urbanisme ou dans des zones sensibles et sur les demandes relatives à l'échange immobilier des terrains forestiers destinés à la réalisation des projets d'investissement.

Présidée par le Wali de Région ou le Directeur du Centre Régional d'Investissement concerné, sur délégation du Wali, la Commission Régionale Unifiée d'investissement est composée des membres suivants :

- Les Gouverneurs des Préfectures ou des Provinces devant abriter les projets d'investissement ou leurs représentants ;

- Les Présidents des Conseils des Communes devant abriter les projets d'investissement ou l'un de leurs vice-présidents respectifs ;
- Le Directeur du Centre Régional d'Investissement ;
- le Directeur Général des Services de la Région ;
- le Représentant de la Wilaya de Région Concernée ;
- Le Directeur de l'Agence Urbaine concernée ou son représentant ;
- Les Responsables Régionaux des Services Déconcentrés, des Etablissements Publics et tous autres organismes (en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour);

Les dossiers d'investissement devront être soumis à la Commission Régionale Unifiée d'investissement (CRUI) dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date du dépôt du dossier complet par l'investisseur auprès du Centre Régional d'Investissement concerné sur la plateforme électronique dédiée à cet effet.

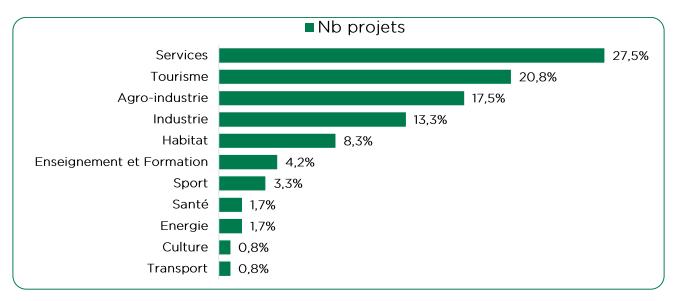
1. Données globales

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, une superficie globale de l'ordre de 4.064 Ha (hors plan Maroc Vert) a été mobilisée en faveur des différents secteurs d'activité pour la réalisation de 120 projets devant drainer un investissement global de l'ordre de 5.933 Mdh et générer la création à terme de 6.237 emplois escomptés. La totalité des dossiers ont été approuvés dans le cadre de la gestion déconcentrée de l'investissement.

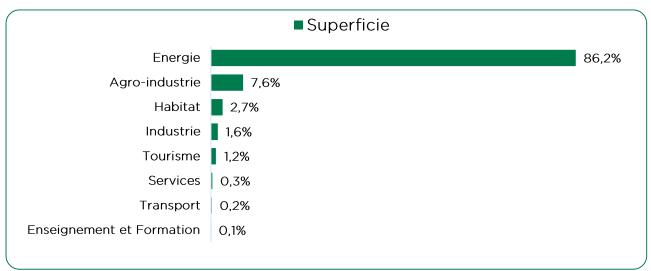
1 ^{er} semestre 2020	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
	120	4064ha 15a 91ca	5 933 677 000	6.237

2. Ventilation par Secteur d'Activité

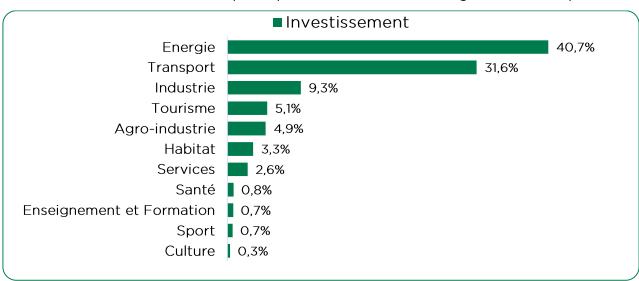
La ventilation des dossiers approuvés par nombre de projets fait ressortir que 66% de ces projets sont concentrés au niveau de trois secteurs d'activité (Services, Tourisme et Agroindustrie).



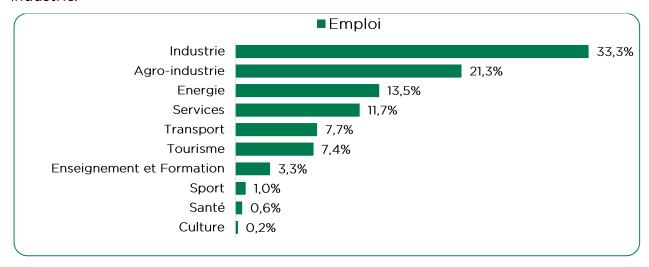
 Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, 86% de la superficie a été mobilisée au profit du secteur de l'Energie.



• 72% de l'investissement est porté par les secteurs de l'Energie et du Transport.

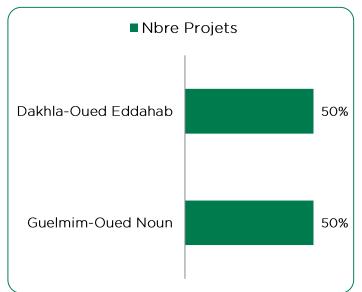


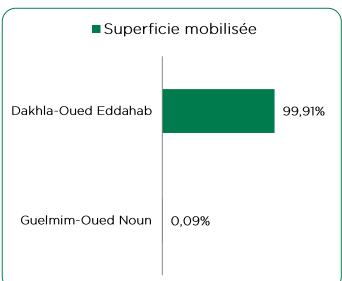
 et 55% de l'emploi est généré par les deux secteurs de l'Industrie et de l'Agroindustrie.

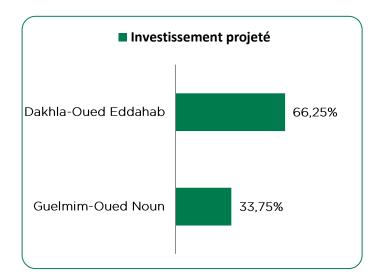


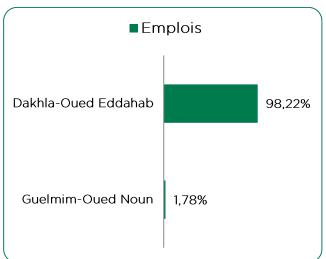
2.1 Secteur de l'Energie

Environ 3.503 Ha ont été mobilisés au profit du secteur de l'Energie pour la réalisation de deux projets d'investissement devant drainer un investissement global de l'ordre de 2.415 Mdh et générer la création de 845 emplois escomptés. 99% de cette superficie est concentrée au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab.



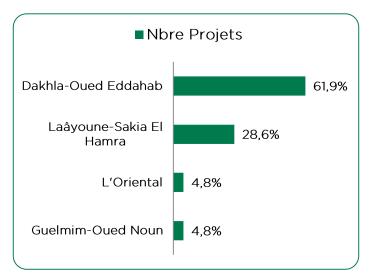


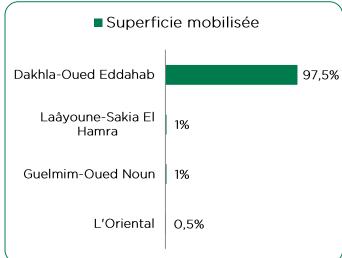


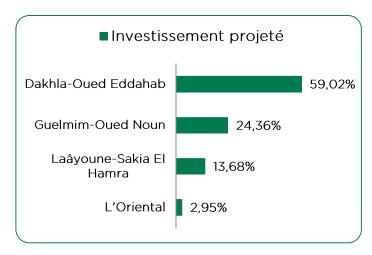


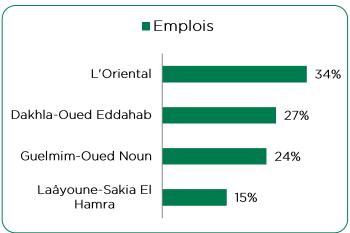
2.2 Secteur de l'Agro-Industrie

308 Ha ont été mobilisés au profit du secteur de l'Agro-Industrie, en vue de réaliser 21 projets d'investissement pour un investissement global de l'ordre de 288,5 Mdh et permettant la création de 1.329 emplois escomptés. Environ 97% de cette superficie est concentrée au niveau de la région de Dakhla -Oued Eddahab.



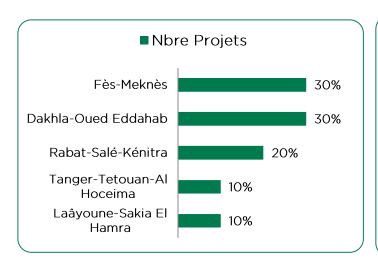


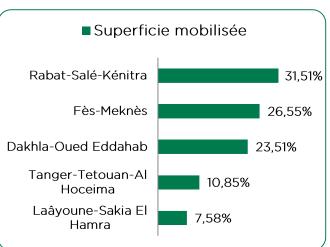


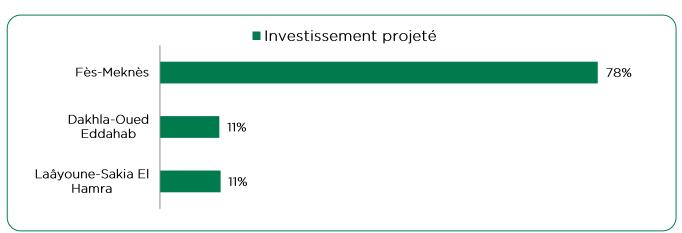


2.3 Secteur de l'Habitat

111 Ha ont été mobilisés au profit du secteur de l'Habitat en vue de réaliser dix projets d'investissement pour un investissement global de l'ordre de 195 Mdh. Environ 81% de cette superficie est concentrée au niveau de trois régions Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès et Dakhla-Oued Eddahab.



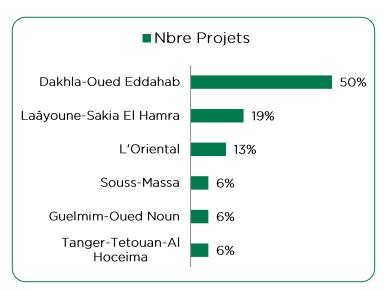


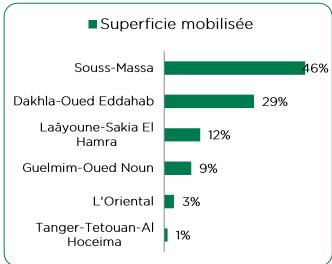


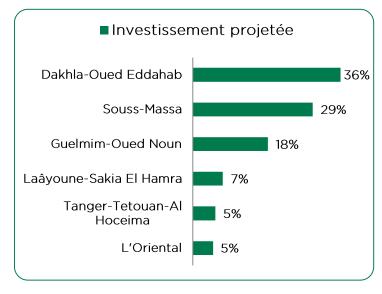
2.4 Secteur de l'Industrie

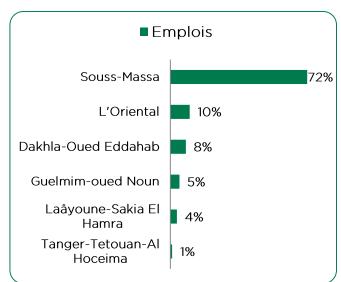
Environ 66 Ha ont été mobilisés au titre du 1er semestre de l'année 2020 en vue de réaliser seize projets pour un investissement global de 553 Mdh et visant la création de 2.075 emplois escomptés.

86% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de trois régions Souss-Massa, Dakhla -Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra.





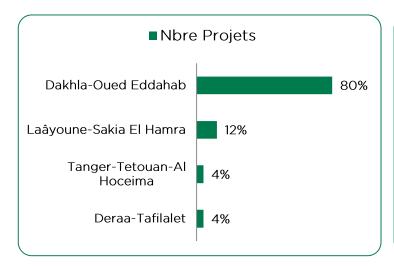


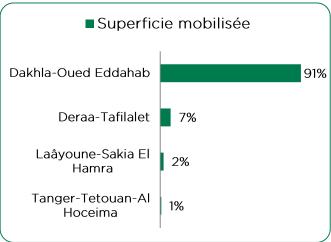


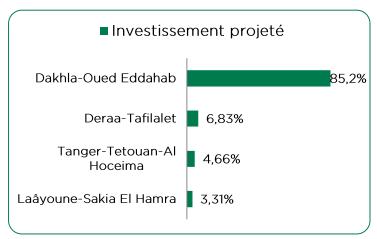
2.5 Secteur du Tourisme

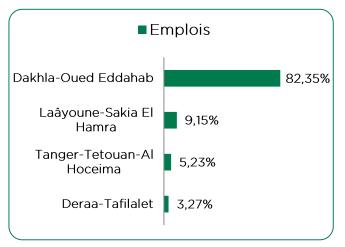
Près de 48 Ha ont été mobilisés au titre du 1er semestre de l'année 2020 en vue de réaliser 25 projets pour un investissement global de 300 Mdh et visant la création de 459 emplois escomptés.

90% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région Dakhla -Oued Eddahab.



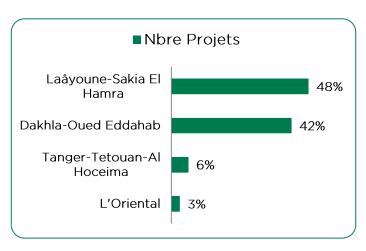


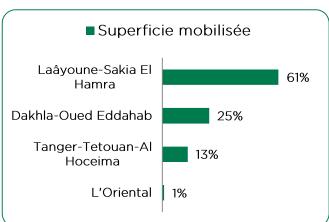


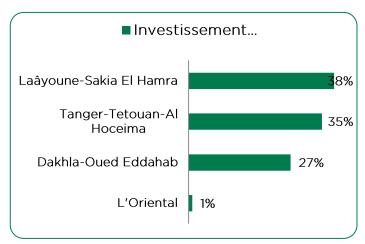


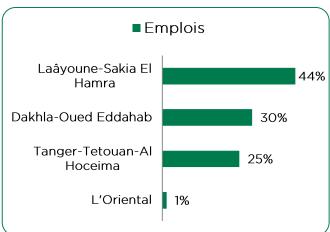
2.6 Secteur des Services

13 Ha ont été mobilisés au profit du secteur des Services en vue de réaliser 33 projets pour un investissement global de l'ordre de 153 Mdh et permettant la création de 731 emplois escomptés. Environ 61% de cette superficie est concentrée au niveau de la région de Laâyoune -Sakia El Hamra.



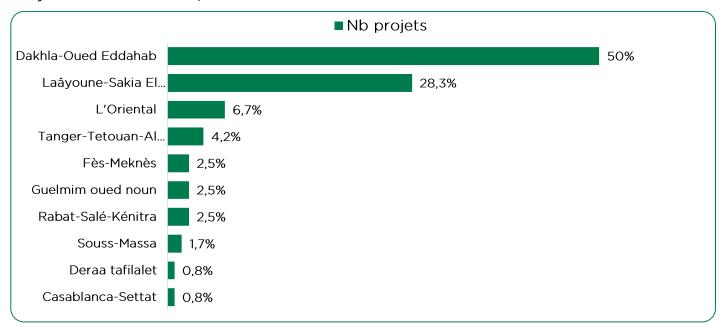




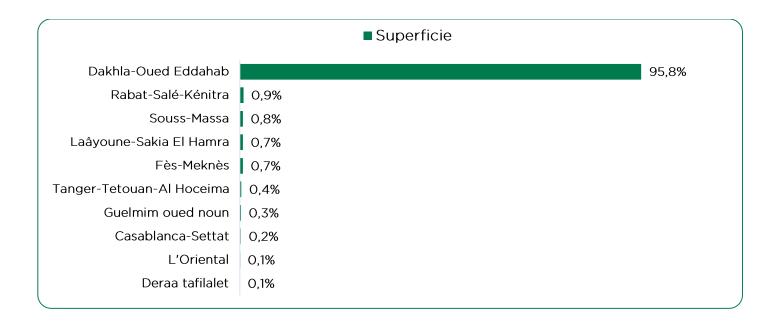


3. Déclinaison Régionale

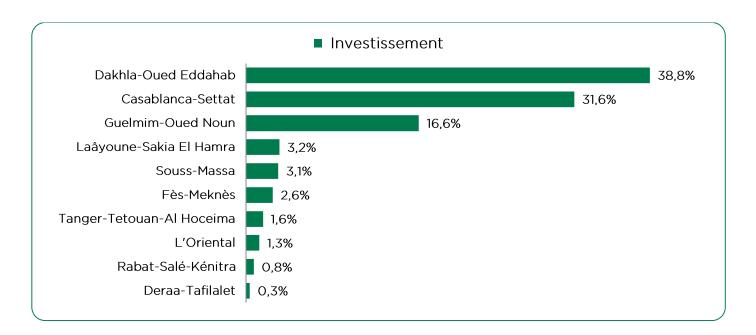
> 78% des projets sont concentrés au niveau de deux régions (Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra).



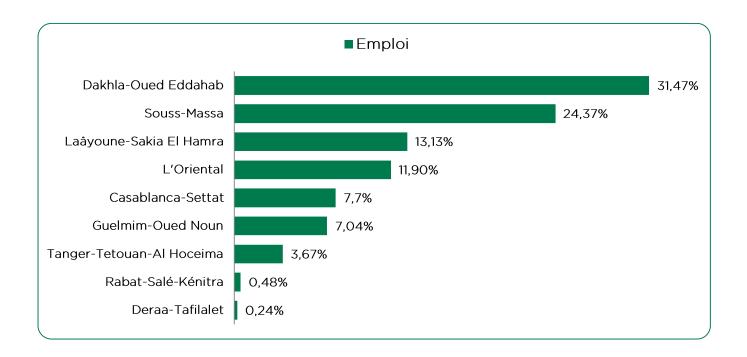
> 96% de la superficie mobilisée est concentrée au niveau de la région de Dakhla-Oued Eddahab. 3500 Ha ont été mobilisés au profit de « DAKHLA WATER ENERGY COMPANY » pour un projet d'énergie (usine de dessalement et parc éolien).



> 87% des projets sont concentrés au niveau de trois régions (Dakhla-Oued Eddahab, Casablanca-Settat et Guelmim -Oued Noun).



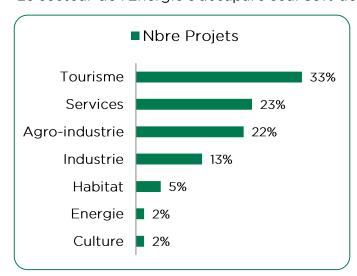
> 55% des emplois sont concentrés au niveau des régions de Dakhla-Oued Eddahab, Souss-Massa et Laâyoune-Sakia El Hamra.

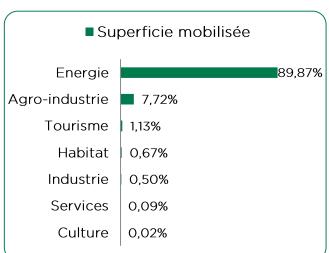


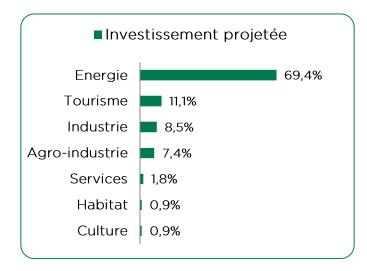
3.1 Dakhla-Oued Eddahab : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Enregie

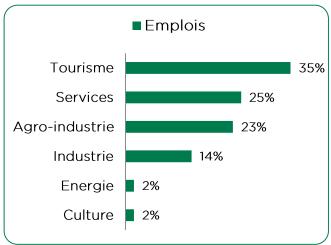
Cette région concentre près de 96% de la superficie globale mobilisée (3.894Ha) au profit de 60 projets devant drainer un investissement global de l'ordre de 2.305 Mdh et générer la création de 1.963 emplois escomptés.

Le secteur de l'Energie s'accapare seul 89% de la superficie mobilisée (soit 3500 Ha).





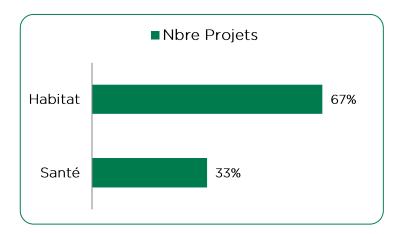


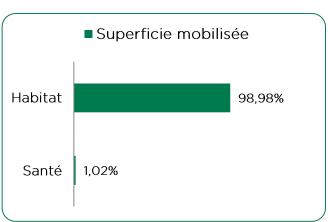


3.2 Rabat-Salé-Kenitra: Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Habitat

Cette région a bénéficié, au titre du ^{1er} semestre de l'année 2020, de la mobilisation d'une superficie de 35,5 Ha pour la réalisation de 3 projets devant drainer un investissement global de l'ordre de 45,4 Mdh et générer la création, à terme, de 30 emplois escomptés.

Le secteur de l'Habitat profite, à lui seul, d'environ 99% de la superficie mobilisée (soit 35 Ha) pour la réalisation de deux projets d'investissement.

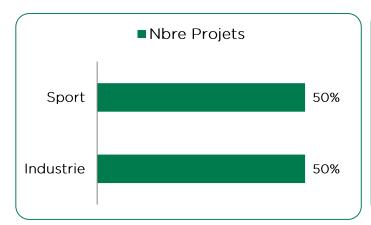


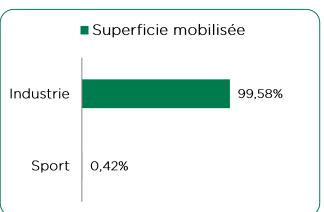


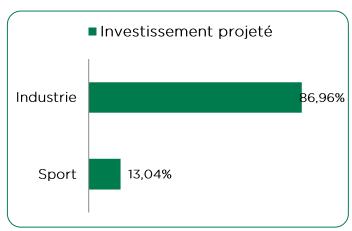
3.3 Souss-Massa: Une mobilisation du foncier en faveur au secteur de l'Industrie

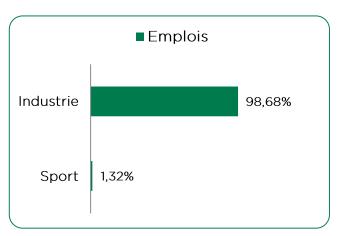
Cette région a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, de la mobilisation d'une superficie de 30,89 Ha pour la réalisation de 2 projets, devant drainer un investissement global de l'ordre de 184 Mdh et générer la création de 1.520 emplois escomptés.

Le secteur de l'Industrie concentre 99% de la superficie mobilisée (soit 30,7 Ha) en vue de réaliser un (01) projet pour un investissement de l'ordre de 160 Mdh et permettant la création de 1500 emplois escomptés.





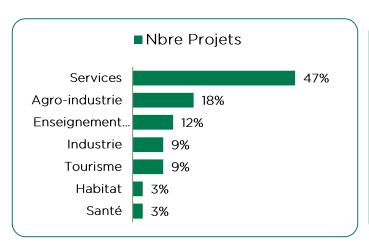


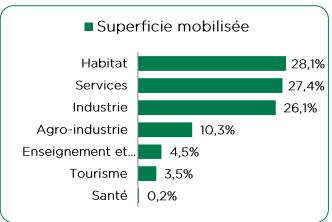


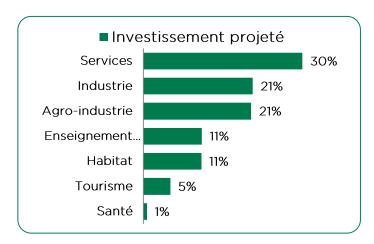
3.4 Laâyoune-Sakia El Hamra: Une mobilisation du foncier en appui aux secteurs de l'Habitat, des Services et de l'Industrie

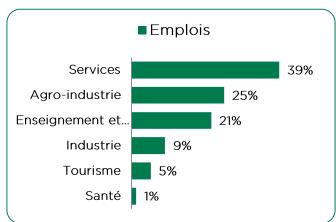
Près de 30 Ha mobilisés au profit de cette région, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, pour la réalisation de 34 projets, devant drainer un investissement global de l'ordre de 191,6 Mdh et générer la création de 819 emplois escomptés.

Les cessions ont principalement profité aux secteurs de l'Habitat, des Services et de l'Industrie qui concentrent, respectivement, 28%, 27% et 26% de la superficie globale mobilisée.









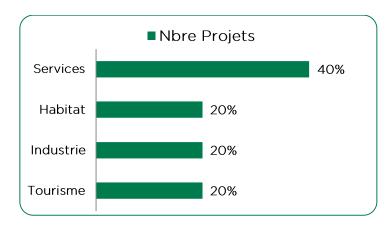
3.5 Fès-Meknès : Une mobilisation du foncier en appui au secteur de l'Habitat

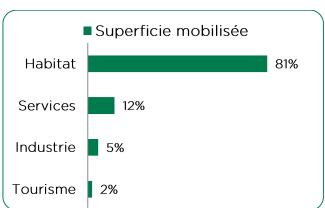
Cette région a bénéficié de la mobilisation d'une superficie globale de près de 29,6 Ha, au profit de trois projets d'habitat devant drainer un investissement de l'ordre de 153 Mdh.

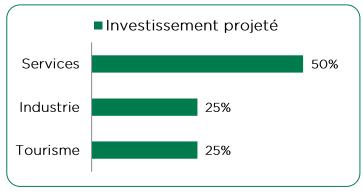
3.6 Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Une mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'Habitat

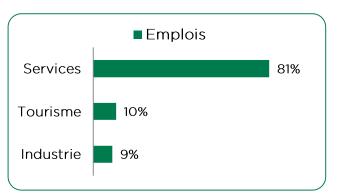
Cette région a bénéficié, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, de la mobilisation d'une superficie de 14,9 Ha pour la réalisation de 5 projets, devant drainer un investissement de l'ordre de 97,36 Mdh et générer la création de 229 emplois escomptés.

Le secteur de l'Habitat profite, à lui seul, de 81% de la superficie mobilisée (soit 12,1 Ha).









II. MOBILISATION DU FONCIER EN APPUI AU PLAN MAROC VERT

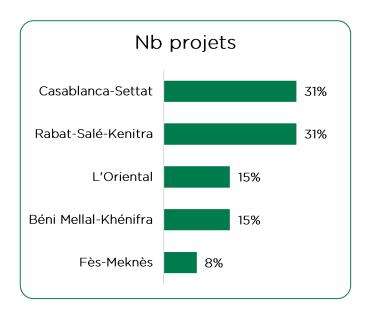
1. Données globales

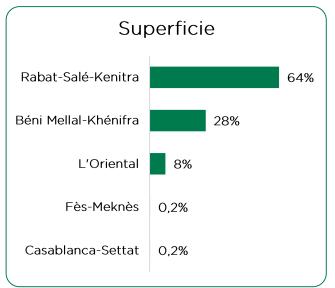
Au titre du premier semestre 2020, 13 conventions ont été signées dans le cadre du partenariat agricole portant sur une superficie de 637 Ha, un investissement global de 155 Mdh et permettant la création, à terme, de 394 emplois escomptés.

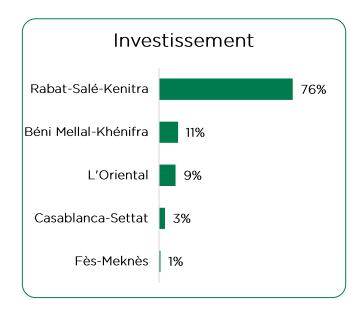
Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Rabat-Salé-Kenitra	4	407ha 59a 12ca	117 988 057	199
Béni Mellal-Khénifra	2	176ha 85a 52ca	16 740 000	86
L'Oriental	2	49ha 85a 00ca	14 401 020	20
Fès-Meknès	1	1ha 33a 80ca	1 314 500	3
Casablanca-Settat	4	1ha 31a 65ca	5 035 200	86
Total général	13	636ha 95a 09ca	155 478 777	394

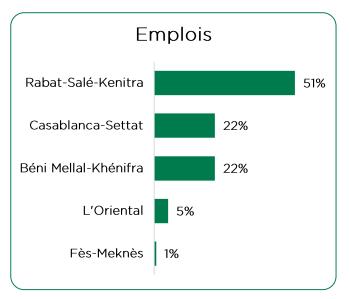
2. Déclinaison Régionale

La répartition régionale des projets, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, fait ressortir qu'environ 62% des projets sont concentrés au niveau des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat, pour une superficie globale de l'ordre de 637Ha.









2.1 Rabat-Salé-Kenitra (Arboriculture Fruitière)

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, Cette région concentre 4 projets pour une superficie globale d'environ 407,59 Ha, affectée à l'Arboriculture fruitière et l'Oléiculture, pour un investissement projeté de l'ordre de 117,9 Mdh et permettant la création, à terme, de 199 emplois escomptés.

2.2 Béni Mellal-Khénifra (Oléiculture)

La région de Béni Mellal-Khénifra a profité de 2 projets, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, portant sur l'Oléiculture, pour une superficie d'environ 176,8 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 16,7 Mdh et une création de 86 emplois escomptés.

2.3 L'Oriental (Oléiculture et Elevage)

Au cours de l'année 2020 (1^{er} semestre), la région de l'Oriental a profité de 2 projets pour une superficie de 49,8 Ha, pour un investissement projeté de l'ordre de 14,4 Mdh et la création de 20 emplois escomptés.

2.4 Fès-Meknès (production animale)

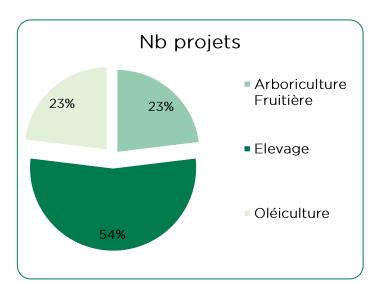
Cette région a bénéficié d'un seul projet d'investissement, au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, pour une superficie d'environ 1.34 Ha, dédiée à la production animale, un investissement projeté de l'ordre de 1,3 Mdh et générant la création de 3 emplois escomptés.

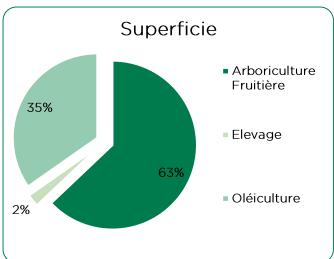
2.5 Casablanca-Settat (production animale)

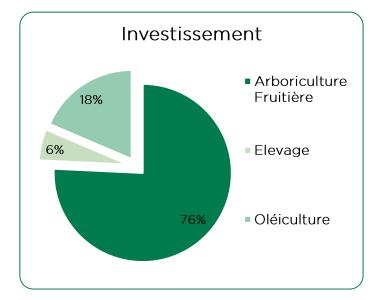
La région de Casablanca-Settat profite de 4 projets, pour une superficie de 1.31 Ha, un investissement projeté de l'ordre de 5 Mdh et la création escomptée de 86 emplois. La filière ciblée concerne l'aviculture.

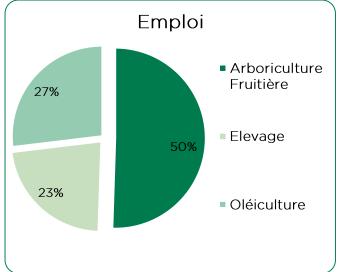
3. Ventilation par Filière

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, 2 filières concentrent la quasi-totalité de la superficie mobilisée (soit 610 ha). Il s'agit de l'Arboriculture Fruitière et l'Oléiculture.









3.1 Arboriculture Fruitière

Au titre du 1^{er} semestre de l'année 2020, l'Etat (DPE) a mobilisé 384,66 Ha, au profit de 3projets dans la filière arboriculture (soit 60% de la superficie globale) pour un investissement global de 102 Mdh et générant la création de 153 emplois escomptés.

La région de Rabat-Salé-Kenitra a profité de la totalité de la superficie mobilisée au profit de cette filière.

3.2 Oléiculture

Au cours du 1^{er} semestre 2020, l'Etat (Domaine privé) a mobilisé 226,7 Ha au profit de la filière Oléiculture (soit 20% de la superficie globale) en vue de réaliser 3 projets pour un investissement global de l'ordre de 31,4 Mdh et la création de 106 emplois escomptés.

La région de Béni Mellal-Khénifra a profité de 80% de la superficie mobilisée au profit de cette filière.

3.3 Production animale

Au cours du 1^{er} semestre 2020, l'Etat (Domaine privé) a mobilisé 15 Ha au profit de la filière relative à la production animale (aviculture et élevage des bovins).

La région de Casablanca-Settat a profité de 4 projets pour une superficie de 1,3 Ha, un investissement de l'ordre de 5 Mdh et la création escomptée de 86 emplois.

ANNEXES

Mobilisation du foncier pour l'investissement 2019

Mode	Nb projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion Déconcentrée	195	1797ha 86a 19ca	10 276 194 040	19 740
Régime Conventionné	6	7911ha 11a 82ca	4 806 450 000	45
Non conventionné	1	467ha 91a 32ca		
Total général	202	10176ha 89a 33ca	15 082 644 040	19 785

Région	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Derâa Tafilalet	1	00ha80a 00 ca	9 060 000	22
L'Oriental	6	12ha 38a 85 ca	158 637 000	501
Rabat-Salé-Kénitra	5	14ha 01a 45 ca	1 770 080 000	1790
Béni Mellal-Khénifra	5	14ha 15a 61 ca	103 084 000	149
Fès-Meknès	5	15ha 49a 46 ca	115 800 000	380
Marrakech-Safi	2	40ha 6a 430 ca	336 472 352	5000
Guelmim-Oued Noun	7	88ha 83a 68 ca	369 455 887	490
Souss-Massa	15	13ha 08a 536 ca	3 212 130 000	3980
Dakhla-Oued Eddahab	63	28ha 46a 217 ca	579 990 000	1082
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	12	485ha 81a 67 ca	709 800 000	510
Casablanca-Settat	16	1.153ha 15a 97ca	3 632 864 801	2301
Laâyoune-Sakia El Hamra	65	7.936ha 10a 81 ca	4 085 270 000	3580
Total général	202	10176ha 89a 33ca	15 082 644 040	19 785

Secteur	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Artisanat	1	00ha 54a 20ca	1 300 000	
Santé	6	01ha 90a 01ca	295 500 000	335
Enseignement et Formation	15	09ha 39a 60ca	380 600 000	978
Sport	4	09ha 67a 45ca	29 524 000	61
Services	32	16ha 18a 05ca	114 170 000	479
Agro-industrie	24	40ha 58a 97ca	2 904 525 887	2 779
Habitat	20	380ha 24a 85ca	1 162 877 153	
Industrie	55	970ha 79a 27ca	1 675 110 000	14 244
Tourisme	43	1040ha 56a 93ca	5 519 037 000	864
Energie	2	7707ha 00a 00ca	3 000 000 000	45
Total général	202	10176ha 89a 33ca	15 082 644 040	19 785

Mobilisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé - 2019 -

Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Casablanca-Settat	1	04ha 62a 80ca	4 272 500	9
L'oriental	2	61ha 95a 91ca	8 301 200	27
Fès-Meknès	2	100ha 98a 81ca	5 603 000	15
Béni Mellal-Khénifra	2	213ha 33a 54ca	11 540 000	88
Souss-Massa	1	237ha 44a 00ca	48 037 280	8
Marrakech-Safi	6	268ha 45a 38ca	55 886 230	199
Rabat-Salé-Kenitra	5	570ha 82a 15ca	73 930 348	208
Casablanca-Settat	1	04ha 62a 80ca	4 272 500	9
L'oriental	2	61ha 95a 91ca	8 301 200	27
Fès-Meknès	2	100ha 98a 81ca	5 603 000	15
Total général	19	1457ha 62a 59ca	207 570 558	554

Mobilisation du foncier pour l'investissement - 1er semestre 2020 -

Mode	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Gestion déconcentrée	120	4064ha 15ca 91a	5 933 677 000	6 237
Total général	120	4064ha 15ca 91a	5 933 677 000	6 237

Région	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Dakhla-Oued Eddahab	60	3894ha40ca79a	2 305 050 000	1 963
Rabat-Salé-Kénitra	3	35ha50ca64a	45 400 000	30
Souss-Massa	2	30ha89ca35a	184 000 000	1 520
Laâyoune-Sakia El Hamra	34	30ha13ca65a	191 600 000	819
Fès-Meknès	3	29ha61ca74a	153 392 000	
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	5	14ha90ca49a	97 360 000	229
Guelmim Oued Noun	3	11ha94ca05a	985 275 000	439
Casablanca-Settat	1	8ha68ca00a	1 875 000 000	480
L'Oriental	8	4ha87ca20a	76 100 000	742
Derâa Tafilalet	1	3ha20ca00a	20 500 000	15
Total général	120	4064ha 15ca 91a	5 933 677 000	6 237

Secteur	Nb de projets	Superficie mobilisée	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
Energie	2	3503ha00ca13a	2 415 000 000	845
Agro-industrie	21	308ha23ca10a	288 505 000	1329
Habitat	10	111ha54ca52a	195 442 000	-
Industrie	16	66ha88ca41a	553 870 000	2075
Tourisme	25	48ha67ca34a	300 170 000	459
Services	33	13ha50ca16a	153 770 000	731
Transport	1	8ha68ca00a	1 875 000 000	480
Enseignement et Formation	5	2ha27ca45a	44 050 000	203
Culture	1	00ha60ca00a	20 600 000	15
Santé	2	00ha43ca33a	46 770 000	40
Sport	4	00ha33ca47a	40 500 000	60
Total général	120	4064ha 15ca 91a	5 933 677 000	6 237

Mobilisation du foncier dans le cadre du partenariat public-privé - 1er semestre 2020 -

Région	Conventions établies	Superficie	Investissement (dh)	Emplois
Rabat-Salé-Kenitra	4	407ha 59a 12ca	117 988 057	199
Béni Mellal-Khénifra	2	176ha 85a 52ca	16 740 000	86
L'Oriental	2	49ha 85a 00ca	14 401 020	20
Fès-Meknès	1	1ha 33a 80ca	1 314 500	3
Casablanca-Settat	4	1ha 31a 65ca	5 035 200	86
Total général	13	636ha 95a 09ca	155 478 777	394

LISTE DES ABREVIATIONS

DPE : Domaine Privé de l'Etat

CRI: Centre Régional d'Investissement

CRUI : Commission Régionale Unifiée des Investissements ;

C.I: Commission Interministérielle des investissements

GDI: Gestion Déconcentrée de l'investissement

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration met à votre disposition plusieurs canaux de communication et d'information

Le Portail Internet

www.finances.gov.ma

La page Facebook

www.facebook.com/financesmaroc

Le compte Twitter

Twitter '@financesmaroc'

Le site LOF

http://lof.finances.gov.ma